



Commission économique pour l'Europe**Comité des transports intérieurs****Groupe de travail des transports par chemin de fer****Soixante-treizième session**

Genève, 25-27 novembre 2019

Point 8 de l'ordre du jour provisoire

Projet de chemin de fer transeuropéen**Rapport sur l'état d'avancement du projet
de chemin de fer transeuropéen****Communication du Directeur du projet TER****I. Objectifs du projet**

1. Le projet de chemin de fer transeuropéen (TER) vise principalement à améliorer la qualité et l'efficacité des opérations de transport, à faciliter l'intégration des infrastructures de transport européennes et à mettre en place un système de transport ferroviaire et de transport combiné international cohérent et performant, conformément aux accords sur les infrastructures paneuropéennes de la Commission économique pour l'Europe (CEE).
2. Parmi les différents objectifs du projet TER, les suivants sont ceux qui revêtent la plus grande importance : facilitation de la mise en place et mise en place d'un système de transport international ferroviaire et combiné cohérent et efficace dans les pays d'Europe centrale et orientale (sur les territoires des pays participant au projet, ainsi qu'entre ces pays et d'autres pays européens), contribution à la résorption d'une part importante des encombrements en Europe centrale et orientale, et réduction des problèmes touchant à l'environnement et à la sécurité sur les grandes voies ferroviaires internationales de ces pays.

II. Activités en 2018

3. À sa quarante-troisième session (Genève, 27 novembre 2017), le Comité directeur du projet TER a approuvé l'inscription des activités suivantes au programme de travail du projet pour 2018 :
 - a) Connectivité
 - Participation à des sessions de groupes directeurs internationaux (Commission européenne (CE), Organisation pour la coopération des chemins de fer (OSJD), Agence de l'Union européenne pour les chemins de fer (AFE), etc.) ;



- Discussions préparatoires sur la phase II du projet de mise en œuvre du plan directeur pour le réseau ferroviaire à grande vitesse.
 - b) Visibilité
 - Activités visant à accroître le nombre des pays membres du projet TER ;
 - Restructuration et actualisation de la page Web du projet TER ;
 - Distribution de la brochure d'information sur le projet TER.
 - c) Renforcement des capacités
 - Recensement des goulets d'étranglement des infrastructures et action en vue de leur élimination ;
 - Lancement d'une comparaison internationale des services d'infrastructure ;
 - Organisation d'un atelier TER.
 - d) Développement
 - Mise en œuvre du système de suivi du plan directeur TER de 2011 ;
 - Rapports sur les résultats du suivi de la révision du plan directeur et sur l'état du réseau TER de base en 2018 ;
 - Collecte et dépouillement de données, et extension possible du système TER à des pays ne participant pas au projet TER ;
 - Présentation des résultats de l'application de la révision du plan directeur sur le site Web de la CEE (à la rubrique du projet TER).
 - e) Gestion
 - Fonctionnement du Bureau central du projet ;
 - Activités liées à la conclusion d'un nouvel accord de siège ou à la reconduction de l'accord existant ;
 - Organisation de deux sessions du Comité directeur du projet TER ;
 - Établissement d'un projet de budget et de programme de travail TER pour 2018 et 2019.
4. À sa quarante-quatrième session (Vienne, 4 et 5 juin 2018), le Comité directeur du projet TER a abordé les points suivants et s'est entendu à leur sujet :
- a) La direction a décidé de concentrer ses efforts sur les négociations avec les Gouvernements de l'Azerbaïdjan, du Bélarus, de la Hongrie, du Kazakhstan et de la Géorgie en vue de l'adhésion de ces pays au projet ;
 - b) Un projet de mandat pour la phase II du plan directeur pour le réseau ferroviaire à grande vitesse a été présenté aux membres du Comité directeur, qui l'ont approuvé ;
 - c) La version imprimée de la brochure sur le projet TER a été présentée durant la session et distribuée aux délégués du Comité directeur présents ;
 - d) Le réseau TER de base est en cours de révision ; des projets de cartes ont été élaborés par le consultant sur la base de l'état du réseau en 2017 et 2018 ;
 - e) Le Bureau TER à Belgrade poursuit ses activités, et le pays hôte a exprimé sa volonté de prolonger l'accord de siège ;
 - f) La version définitive du contrat du directeur adjoint du projet TER a été établie et signée ;
 - g) L'atelier TER intitulé « Transport international de marchandises – obstacles et chances » devant se tenir en octobre 2018 (qui a depuis été reporté à 2019).

III. Activités en 2019

5. À sa quarante-cinquième session (Genève, 20 novembre 2018), le Comité directeur du projet TER a approuvé l'inscription des activités suivantes au programme de travail du projet pour 2019 :

a) Connectivité

- Participation à des sessions de groupes directeurs internationaux (Commission européenne (CE), Organisation pour la coopération des chemins de fer (OSJD), Agence de l'Union européenne pour les chemins de fer (AFE), etc.) ;
- Élaboration d'une étude d'ensemble sur la phase II du plan directeur pour le réseau ferroviaire à grande vitesse, dont l'achèvement est prévu pour la fin de 2019.

b) Visibilité

- Activités visant à accroître le nombre des pays membres du projet TER ;
- Restructuration et actualisation de la page Web du projet TER ;
- Actualisation et distribution de la brochure d'information sur le projet TER.

c) Renforcement des capacités

- Recensement des goulets d'étranglement des infrastructures et action en vue de leur élimination ;
- Lancement d'une comparaison internationale des services d'infrastructure ;
- Organisation d'un atelier TER.

d) Développement

- Mise en œuvre du système de suivi du plan directeur TER de 2011 ;
- Rapports sur les résultats du suivi de la révision du plan directeur et sur l'état du réseau TER de base en 2019 ;
- Collecte et dépouillement de données, et extension possible du système TER à des pays ne participant pas au projet TER ;
- Présentation des résultats de l'application de la révision du plan directeur sur le site Web de la CEE (à la rubrique du projet TER).

e) Gestion

- Fonctionnement du Bureau central du projet ;
- Activités liées à la conclusion d'un nouvel accord de siège ;
- Organisation de deux sessions du Comité directeur du projet TER ;
- Établissement d'un projet de budget et de programme de travail TER pour 2019.

6. À sa quarante-sixième session (Brno (République tchèque), 24 avril 2019), le Comité directeur du projet TER a abordé les points suivants et s'est entendu à leur sujet :

a) La direction a décidé de concentrer ses efforts sur les négociations avec les Gouvernements de l'Azerbaïdjan, du Bélarus, de la Hongrie, du Kazakhstan et de la Géorgie en vue de l'adhésion de ces pays au projet ;

b) Les travaux sur la phase II du plan directeur pour le réseau ferroviaire à grande vitesse ont commencé, notamment les discussions et les consultations entre les consultants et les membres du Comité directeur ;

c) La mise à jour de la carte pour la brochure TER a été examinée à la session. Il a été proposé d'imprimer une nouvelle version ;

d) Le réseau TER de base est en cours de révision ; des projets de cartes ont été élaborés par le consultant sur la base de l'état du réseau en 2018 et 2019 ;

e) Le Bureau TER à Belgrade poursuit ses activités, et l'accord avec le pays hôte a été prorogé de deux ans (2019-2020) ;

f) L'atelier TER sur le réseau à grande vitesse et la session du Comité directeur se sont tenus consécutivement, ce qui a permis d'alimenter les discussions sur le projet de phase II du plan directeur mentionné ci-dessus.
